



**Conseil d'administration
du Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr. : Générale
24 décembre 2008

Français
Original : Anglais



Vingt-cinquième session du Conseil d'administration/

Forum ministériel mondial sur l'environnement

Nairobi, 16-20 février 2009

Points 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions de politique générale : nouvelles questions de politique générale

Document d'information pour les consultations ministérielles

Document pour discussion présenté par le Directeur exécutif

Mondialisation et environnement – crise mondiale : chaos national?

Résumé

Le présent document a été préparé en vue de fournir aux ministres des éléments d'information sur le thème I des consultations ministérielles qui auront lieu à la vingt-cinquième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement : « mondialisation et environnement – crise mondiale : chaos national? » Il vise à stimuler le débat au cours des consultations ministérielles.

* UNEP/GC.25/1.

1. « La mondialisation et l'environnement – crise mondiale : chaos national? » est le premier thème soumis à l'examen des consultations ministérielles qui se tiendront lors de la vingt-cinquième session du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement. Les consultations sur ce thème porteront sur l'étendue et la nature de la crise mondiale actuelle, et les solutions qui se dessinent pour y remédier. Elles prépareront également le terrain des consultations sur le système de gouvernance internationale de l'environnement et sa capacité à fournir en temps voulu des réponses cohérentes aux nombreux défis qui se posent dans les domaines de l'environnement et du développement, et à tirer parti des opportunités qui se font jour.
2. Les consultations permettront aux ministres de l'Environnement d'aborder en détails les différents moyens à mettre en œuvre pour relever les multiples défis posés par la mondialisation dans les domaines de l'environnement et du développement au niveau national et tirer parti des opportunités qui pourraient se présenter, ainsi que les moyens de renforcer l'appui que la gouvernance nationale et internationale de l'environnement, notamment les mécanismes commerciaux et financiers, fournit en faveur de ces efforts.

Contexte

3. Au cours des douze derniers mois, de multiples crises se sont développées à l'échelle mondiale – crise alimentaire, crise pétrolière, crise financière et crise de l'eau douce. La hausse rapide des prix des produits énergétiques et alimentaires, les pénuries alimentaires qui sévissent dans le monde et la raréfaction des ressources en eau ont récemment été occultées par une crise financière d'une gravité sans précédent.
4. Les changements climatiques rendent cette situation encore plus complexe en aggravant les effets produits par chaque type de crise mondiale. Ces effets se font ressentir dans le monde entier et ont une incidence très nette sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Ces derniers temps, les gouvernements et la communauté internationale ont essentiellement porté leur attention sur la résorption de la crise financière. Les réponses à cette crise auront une implication directe sur la résolution ou l'atténuation des autres défis.
5. Bien que les gouvernements et la communauté internationale soient de façon évidente confrontés à un grand nombre de difficultés de première importance, la situation offre également de réelles opportunités de transformer nos systèmes économiques : le développement d'une économie verte à faibles émissions de carbone produira de multiples avantages en faveur des gouvernements et de la communauté internationale en traitant les questions de la sécurité alimentaire, énergétique et de l'eau, et débouchera à terme sur un développement durable et sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Les crises que traverse le monde ont également été l'occasion d'examiner la capacité de ses structures de gouvernance aux niveaux national et mondial, et d'évaluer leur capacité à surmonter les nombreux problèmes d'environnement et de développement et à tirer parti des opportunités qui se font jour, telles que celles qui sont décrites dans les paragraphes ci-après concernant l'économie verte.

I. Les défis

A. Le défi alimentaire

6. Au milieu de l'année 2007, une envolée soudaine des prix des produits alimentaires (24 %) s'est produite, suivie d'une hausse de 51 % entre janvier et août 2008.¹
7. Le cadre global d'action préparé par le Groupe d'action de haut niveau sur la crise alimentaire dans le monde stipule :

« L'envolée spectaculaire des prix alimentaires mondiaux n'est pas le résultat de quelque choc climatique ou autre situation d'urgence, mais des effets cumulés de tendances longues et de facteurs plus récents comme la dynamique de l'offre et de la demande et les réactions qui ont causé une plus forte augmentation et une plus grande volatilité des prix.

¹. Cadre global d'action du Groupe d'action de haut niveau sur la crise alimentaire dans le monde, juillet 2008.

Au cours des deux dernières décennies, la demande d'aliments n'a cessé de croître avec l'accroissement de la population mondiale, avec l'amélioration des revenus et avec la diversification des régimes alimentaires. Jusqu'en 2000, les prix alimentaires ont baissé avec des récoltes record et l'abaissement du niveau des stocks alimentaires. Simultanément, les investissements publics et privés en agriculture (surtout dans la production d'aliments de base) diminuaient et conduisaient à la stagnation ou à la baisse de la croissance des résultats des récoltes dans la plupart des pays en développement. Une urbanisation rapide a conduit à la conversion de nombreuses terres en vue d'usages non agricoles. En outre, la faiblesse des prix encourageait les agriculteurs à passer à d'autres cultures alimentaires ou à convertir des terres à des fins non agricoles. Une utilisation durable de terres et de ressources instables a également causé une dégradation des terres, l'érosion des sols, l'épuisement des éléments nutritifs, la rareté de l'eau, la désertification et la perturbation des cycles biologiques. »



8. Depuis juillet 2008, les prix alimentaires ont de nouveau baissé de 50 % par rapport au niveau record qu'ils avaient atteint, en raison de nombreux facteurs, dont la crise financière et la baisse des cours du pétrole brut. Néanmoins, il reste encore, selon le cadre global d'action, de sérieuses raisons de s'inquiéter :

« Les prix des produits alimentaires de base paraissent s'être stabilisés, mais ils devraient demeurer élevés dans le moyen et long terme ». A moyen et long terme, « la dynamique de l'offre et de la demande, le prix élevé des carburants, des menaces mondiales comme le changement climatique, les problèmes d'eau et la dégradation des ressources naturelles devraient maintenir les prix alimentaires bien au dessus de leurs niveaux de 2004, posant ainsi un défi pour la communauté mondiale ».

B. Le défi de l'eau

9. L'approvisionnement en eau douce pour les humains et les écosystèmes, tout comme la question de l'accès aux ressources en eau douce, font l'objet d'une attention accrue en raison de la sévérité des incidences possibles du changement de climat sur les ressources en eau douce.² Une fraction minime de l'eau qui recouvre la terre est de l'eau douce et 70 % de cette eau douce est stockée dans les glaciers et la couverture neigeuse permanente des massifs montagneux et des régions polaires. Les 30 % restants sont constitués d'eaux souterraines situées dans les bassins profonds et superficiels, l'humidité des sols, les zones marécageuses et le permafrost. Les rivières et les lacs d'eau douce renferment à peine 0,3 % des ressources mondiales en eau douce. L'eau douce disponible pour les êtres humains et les écosystèmes représente donc moins de 1 % du total des ressources en eau douce.

10. Environ 70 % des ressources mondiales en eau douce sont utilisées à des fins d'irrigation, 22 % sont consommées par l'industrie et 8 % sont réservées à l'usage domestique. La consommation d'eau a augmenté deux fois plus que le taux d'accroissement de la population au cours du siècle passé. Les six milliards d'habitants de la planète utilisent 54 % de l'eau douce disponible dans les lacs, les rivières et les nappes phréatiques. D'ici à 2025, les prélèvements d'eau devraient, selon les prévisions, augmenter de 50 % dans les pays en développement et de 18 % dans les pays développés.



². Toutes les références sont tirées des statistiques produites par le Mécanisme des Nations Unies pour la coordination interinstitutionnelle en matière de ressources en eau, <http://www.unwater.org/statistics.html>

11. Il est prévu que, d'ici à 2025, 1,8 milliard de personnes vivront dans un pays ou une région souffrant de pénuries d'eau absolues et que les deux-tiers de la population mondiale vivront dans des conditions de stress hydrique.

12. Le besoin quotidien en eau de boisson par personne varie de 2 à 4 litres, mais 2000 à 5000 litres d'eau sont nécessaires pour produire l'alimentation journalière d'une personne. D'ici à 2050, les ressources en eau devront approvisionner les systèmes agricoles, sources de nourriture et de moyens de subsistance pour 2,7 milliards de personnes supplémentaires. A l'échelle mondiale, la superficie des terres irriguées représente environ 20 % du total des terres arables, l'agriculture pluviale étant pratiquée sur les 80 % restants.

13. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat prévoit que les rendements de l'agriculture pluviale connaîtront un déclin de 50 % d'ici à 2020. Sous l'effet des changements climatiques, les glaciers et les neiges de l'Himalaya, qui fournissent de vastes quantités d'eau au profit de l'agriculture en Asie, devraient diminuer de 20 % d'ici à 2030.

14. La pollution émanant de sources ponctuelles et diffuses aggrave encore le problème de l'eau douce. Tous les jours, deux millions de tonnes de déchets humains sont évacués dans les cours d'eau. Dans les pays en développement, 70 % des déchets industriels sont rejetés dans l'eau sans traitement préalable, contaminant ainsi des ressources hydriques utilisables. La contribution du secteur de l'alimentaire à la production des polluants organiques de l'eau atteint 40 % dans les pays à revenu élevé et 54 % dans les pays à faible revenu. L'accroissement prévu du volume de fertilisants consacré à la production alimentaire et des effluents des eaux usées au cours des trois prochaines décennies laisse présager que les quantités de nitrogène transporté par les cours d'eau vers les écosystèmes côtiers augmenteront de 10 à 20 % à l'échelle mondiale.



C. Le défi de l'énergie

15. Les problèmes qui ont surgi dans le secteur énergétique demeurent sans réponse malgré la chute des prix pétroliers de près de 150 dollars à environ 40 dollars par baril au cours des six derniers mois.³ Deux facteurs principaux sont cités par l'Agence internationale de l'énergie dans l'édition 2008 des Perspectives énergétiques mondiales, tous deux impliquant un changement des politiques énergétiques en vue de promouvoir la sécurité énergétique : les changements climatiques et l'insécurité des réserves de combustibles fossiles face à une demande croissante, exacerbée par des considérations géopolitiques. L'Agence attribue 61 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre au secteur énergétique et considère que toute mesure destinée à lutter contre les changements climatiques doit tenir compte du secteur énergétique⁴, malgré les estimations selon lesquelles les réserves de pétrole et de charbon sont assez abondantes « pour approvisionner le monde en pétrole pendant plus de 40 ans au rythme actuel de consommation »⁵ et en charbon pour des centaines d'années.

16. Selon l'Agence internationale de l'énergie, l'idée de remplacer les énergies fossiles par l'énergie nucléaire demeure controversée. L'Agence prévoit un déclin de la part du nucléaire dans la satisfaction de la demande en énergie primaire, de 6 % aujourd'hui à 5 % en 2030.⁶ La question est alors de savoir comment le monde peut améliorer l'efficacité énergétique et les sources d'énergie renouvelables modernes et les technologies qui y sont associées, telles que les biocarburants, les énergies hydraulique, éolienne, solaire et géothermale pour satisfaire une demande énergétique mondiale croissante. L'Agence internationale de l'énergie prévoit que les énergies renouvelables modernes sont celles qui connaîtront la croissance la plus rapide au sein du secteur énergétique, dépassant le gaz peu après 2010 pour devenir la deuxième source d'électricité après le charbon. Cette transition a semble-t-il déjà commencé. Dans son rapport annuel sur les tendances de l'investissement dans les secteurs de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique⁷, le PNUE indique que

³ « Statistiques officielles de l'énergie ». Publication du gouvernement américain, disponible en ligne à l'adresse suivante : www.eia.doc.gov/dnav/pet/hist/wtotworld.htm

⁴ *Ibid*, p.12.

⁵ *Perspectives mondiales de l'environnement, 2008*, p.7.

⁶ *Ibid*.

⁷ PNUE. « Tendances mondiales des investissements dans l'énergie durable au niveau mondial », 2008.

148 milliards de dollars ont été investis dans ces secteurs en 2007 et prévoit une légère baisse à 144 milliards de dollars pour 2008 en raison de la chute des marchés financiers. Le secteur de l'énergie éolienne attire déjà à lui seul plus d'investissements que toutes les autres technologies à faibles émissions de carbone, y compris le nucléaire et les ouvrages hydroélectriques de grande envergure.

D. Le défi financier

17. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'économie mondiale est enlisée dans la crise financière la plus grave depuis la Grande dépression⁸. En un peu plus d'un an, la crise des « subprimes » qui secoue les Etats-Unis depuis le milieu de l'année 2007 s'est convertie en crise financière mondiale et a commencé à faire plonger l'économie mondiale dans la récession. Plusieurs grandes institutions financières américaines et européennes ont fait faillite, les cours boursiers se sont effondrés et sont devenus extrêmement volatiles. Les petits commerces, comme les firmes industrielles, quelque soit leur taille, ont de plus en plus de difficultés à obtenir des crédits, les banques étant de moins en moins disposées à octroyer des prêts, même à leurs clients fidèles.

18. Après une première réaction jugée peu efficace par les commentateurs, les décideurs politiques des pays en développement ont mis au point, depuis le début du mois d'octobre, un certain nombre de plans de sauvetage coordonnés au plan international. Les mesures adoptées ont restructuré le paysage financier qui était auparavant déréglementé, des interventions publiques massives ont permis de recapitaliser les banques, les gouvernements prenant possession de tout ou partie des institutions financières en faillite et octroyant des garanties globales des dépôts bancaires et autres actifs financiers de sorte à restaurer la confiance dans les marchés financiers et écarter toute possibilité d'effondrement total du système bancaire. Les gouvernements des pays développés et en développement ont commencé à mettre en place des plans de relance comprenant des mesures de stimulation fiscale et monétaire pour éviter que la crise financière mondiale ne dégénère en dépression.

19. Selon le Fonds monétaire international⁹, la situation demeure exceptionnellement incertaine et le défi politique qui se pose dans l'immédiat aux ministres des Finances est d'arriver à stabiliser les conditions financières, tout en gérant prudemment l'économie pendant une période de ralentissement

E Le contexte créé par le changement climatique

20. Les incidences du changement climatique, tout comme les stratégies de réponse qui sont adoptées, auront des implications majeures sur les défis décrits ci-dessus. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, on dispose de preuves solides pour penser que la poursuite des émissions de gaz à effet de serre au rythme actuel ou à un rythme plus élevé entraînera une aggravation du réchauffement et des modifications profondes du système climatique à l'échelle du globe au XXI^e siècle, qui seront très probablement plus importantes que celles observées au cours du XX^e siècle.¹⁰ Dans le secteur de l'agriculture, les effets du changement climatique seront perçus à travers des modifications des configurations de précipitations et la fréquence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes, se traduisant en général par des sécheresses plus sévères dans les régions déjà arides et des inondations dans les régions déjà pluvieuses. Les quantités d'eau douce disponibles seront compromises sous l'effet de l'expansion de la désertification et de la fonte rapide des glaciers – l'une des conséquences les plus graves du changement de climat – qui engendre des flux non régulés de l'amont vers les plaines. L'utilisation des intrants et l'élevage font du secteur agricole l'une des sources majeures de gaz à effet de serre, représentant 13,5 % des émissions totales.

⁸ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. « Situation et perspectives de l'économie mondiale », 2009.

⁹ « Perspectives de l'économie mondiale », 2008.

¹⁰ IPCC. IV^e rapport d'évaluation, rapport de synthèse, 2007:7.

21. Les changements climatiques affectent également la biodiversité, entraînant un déclin des services fournis par les écosystèmes. Il est également démontré que le changement climatique accélère directement ou indirectement la perte de biodiversité en causant le déclin ou l'extinction des habitats, processus émanant à l'origine de la croissance démographique, des changements d'utilisation des sols et de l'expansion économique.¹¹

22. Enfin, le changement climatique pose des défis sans précédent aux individus, aux communautés locales et aux Etats en raison des risques accrus que font peser sur la santé humaine la hausse des températures et la propagation des maladies à vecteur et des affections associées à la chaleur; les phénomènes météorologiques extrêmes et la destruction de propriétés privées, des moyens de subsistance et d'emplois dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et du commerce; et le risque de catastrophes et de troubles sociaux résultant des effets que la montée du niveau de la mer et les sécheresses persistantes produiront sur des communautés entières.

L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire

L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire estime que 60% des services écosystémiques étudiés sont en cours de dégradation ou d'exploitation non rationnelle, notamment l'eau douce, la pêche intensive, l'air et la purification de l'eau, la régulation du climat aux échelles régionales et locales, les risques de catastrophes et les ravageurs.

Au cours des 50 dernières années, l'approvisionnement de nourriture, d'eau douce, de bois de construction, de fibre et d'énergie a généré des modifications au niveau des écosystèmes de manière plus rapide et plus extensive que sur aucune autre période comparable de l'histoire de l'humanité, entraînant une perte substantielle et largement irréversible de la diversité de la vie sur la Terre.

Si des pratiques de gestion durable ne sont pas introduites, la dégradation des écosystèmes et des services qu'ils apportent s'aggraveront très probablement, d'autant que le PNB mondial devrait voir sa valeur augmenter de trois à six fois d'ici à 2050 et la population mondiale devrait atteindre entre 9 et 10 milliards d'habitants.

II. Les stratégies de réponse

A. Les stratégies internationales de réponse aux crises multiples

23. Un certain nombre de manifestations de haut niveau se sont tenues l'année passée pour tenter de répondre aux diverses crises qui s'étaient profilées. Les contributions à certaines de ces réunions, tout comme les conclusions qui en sont ressorties, sont présentées ci-après.

24. Les chefs d'Etat et de gouvernement, les ministres et les représentants de 180 pays et de la Communauté européenne qui ont participé à la Conférence de haut niveau sur « la sécurité alimentaire mondiale : les défis du changement climatique et des bioénergies » sont parvenus aux conclusions suivantes :

« Il est essentiel de traiter la question fondamentale de savoir comment accroître la capacité de récupération des systèmes actuels de production vivrière face aux défis du changement climatique. Dans ce contexte, le maintien de la diversité biologique est essentiel pour permettre les bons résultats de la production future. Nous demandons instamment aux gouvernements d'attribuer la priorité qui s'impose aux secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches afin de créer des conditions permettant aux petits agriculteurs et pêcheurs du monde, y compris des populations autochtones, en particulier dans les zones vulnérables, de participer, en en profitant, aux mécanismes financiers et aux flux d'investissement à l'appui de l'adaptation au changement climatique, de l'atténuation de ses effets et de la mise au point, du transfert et de la diffusion des technologies. Nous soutenons l'établissement de systèmes agricoles et de pratiques de gestion forestière durables qui contribuent nettement à atténuer les effets des changements climatiques et favorisent l'équilibre écologique. »

25. Dans leur déclaration à la Conférence, les dirigeants du Groupe des 20 ont mis l'accent sur « la nécessité de prendre une série de mesures à moyen et long termes pour traiter les questions de la sécurité alimentaire et de la pauvreté entre autres », ainsi que sur « l'importance de stimuler la production alimentaire mondiale et d'accroître les investissements dans le secteur agricole ».

¹¹ PNUE. « L'Économie de la biodiversité et des écosystèmes » (TEEB), 2008.

26. Dans leur déclaration conjointe aux participants à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du consensus de Monterrey, qui s'est tenue à Doha, les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement ont souligné qu'il « fallait investir davantage dans le développement humain durable et les Objectifs du Millénaire pour le développement par le biais de secteurs tels que l'éducation, la nutrition, la santé, le travail décent, le développement des capacités humaines, les droits et les opportunités, la protection sociale, l'aide alimentaire, l'agriculture, les infrastructures et les solutions vertes ».

27. A cette même occasion, le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a présenté le développement durable comme l'un des trois piliers faisant le pont entre le Groupe des 20 et le reste du monde, déclarant : « une croissance à faibles émissions de carbone permettra de créer des emplois, de conserver l'énergie et de lutter contre le changement climatique – en bref, de relever plusieurs défis à la fois ».

28. Le document final de la Conférence de Doha, la Déclaration de Doha sur le financement du développement, stipule à propos de la sécurité énergétique que les chefs d'Etat et de gouvernement et les hauts représentants participant à la Conférence redoubleront d'efforts pour « accroître sensiblement la part des sources d'énergie renouvelables et le rendement de l'énergie utilisée et pour promouvoir les économies d'énergie ».

29. Sur la question des biocarburants, les participants à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale ont conclu qu'il était « essentiel de relever les défis et les possibilités relatifs aux biocarburants, compte tenu des besoins mondiaux en matière de sécurité alimentaire, d'énergie et de développement durable », tandis que les participants à la table ronde du segment de haut niveau de la réunion de la Commission économique et sociale des Nations Unies ont appelé à mettre en place « des garanties assurant que la production et l'utilisation des biocarburants sont durables, qu'elles contribuent à l'atténuation des changements climatiques, à la sécurité énergétique et à la réduction de la pauvreté, et qu'elles n'ont pas d'incidences négatives sur la sécurité alimentaire, les communautés rurales et l'environnement ».

30. Le Groupe des Nations Unies pour le développement a également souligné dans sa Déclaration conjointe à la Conférence de Doha la nécessité d'adopter une approche cohérente et d'aborder les différents secteurs associés au développement et leurs corrélations de façon intégrée, en garantissant la transparence et la continuité de l'aide et en s'appuyant sur les résultats de la réunion d'Accra pour le suivi de la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et du Consensus de Monterrey. Le Groupe a appelé les gouvernements et les autres acteurs de la communauté internationale à envisager la crise financière comme « une opportunité unique d'accélérer la progression vers une économie verte reposant sur la création d'emplois et l'appui aux secteurs tels que les technologies propres, les infrastructures environnementales, l'énergie rurale, les villes durables et l'agriculture durable ».

Manifestations et processus sur les diverses crises au cours des 12 derniers mois :

- **Forum économique mondial, 23-27 janvier 2008, Davos, Suisse**
- **Sommet du Groupe des 8, 24-26 mai 2008, Hokkaido, (Japon)**
- **Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, 3-5 juin 2008, Rome**
- **Segment de haut niveau de la réunion de la Commission économique et sociale des Nations Unies, 30 juin-3 juillet 2008, New York**
- **Réunion de haut niveau des Nations Unies sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, 22-26 septembre 2008, New York**
- **Forum des Nations Unies pour le secteur privé, 24 septembre 2008, New York**
- **Troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, 2-4 septembre 2008, Accra**
- **Réunion du Groupe des 20, 8-9 Novembre 2008, Sao Paulo, (Brésil)**
- **Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du consensus de Monterrey, 29 novembre-2 décembre 2008, Doha**
- **Quatorzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et quatrième session de la Réunion des Parties au Protocole de Kyoto, 1er-12 décembre 2008.**

B. Les stratégies de réponse envisageables pour surmonter les crises dans le domaine de l'environnement

31. Pour l'essentiel, les contributions aux réunions de haut niveau qui se sont tenues récemment, comme les conclusions qui en sont ressorties, appellent la communauté internationale à repenser les concepts traditionnels de l'économie, les pratiques commerciales et la coopération au développement de manière à garantir un développement durable, notamment aux niveaux économique, social et environnemental. Des processus tels que le Processus de Marrakech – et les éléments du projet de Plan-cadre décennal en faveur de la consommation et de la production durables qui concernent la production alimentaire, l'énergie et l'utilisation de l'eau; et les rapports tels que l'Évaluation internationale des connaissances, des sciences et des technologies agricoles pour le développement, entre autres, aident à trouver des solutions pratiques aux défis actuels.

32. Les consultations ministérielles se pencheront sur les façons de traiter les diverses crises dans une perspective de durabilité environnementale et, en particulier sur les opportunités de surmonter les difficultés dans les domaines de l'environnement et du développement en s'orientant vers une économie verte. Une attention particulière sera accordée aux réponses à apporter au niveau national; aux expériences des pays en développement et des pays développés; aux mesures à prendre sur le plan de la gouvernance et à leurs implications financières; et à la nécessité de trouver des solutions appropriées à l'échelle mondiale.

C. Relever des défis multiples et ouvrir la voie vers une économie verte

33. Le terme « économie verte », tel que défini par le PNUE, renvoie à un système économique qui tient compte de la santé des écosystèmes et la considère comme la base du bien-être économique et social et comme une condition préalable à la réduction de la pauvreté. L'économie verte est un système économique qui internalise le coût de la dégradation des écosystèmes et dans lequel les activités industrielles liées à l'environnement telles que les technologies propres et efficaces et l'agriculture durable figurent parmi les plus importants moteurs de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté.

34. Selon l'évaluation du PNUE, cela implique notamment d'investir au moins 60 à 90 milliards de dollars par an dans la gestion durable de l'environnement dans le monde en développement, somme nécessaire à la seule réduction de la pauvreté liée à la dégradation de l'environnement; de réajuster les subventions à l'agriculture, dont le montant annuel atteint actuellement 300 milliards de dollars, vers des pratiques agricoles, forestières et halieutiques durables; et de supprimer les subventions aux combustibles fossiles, aujourd'hui estimées à entre 240 et 310 milliards de dollars par an ou 0,7 % du PNB mondial, au profit des énergies renouvelables.

35. Ces investissements et ces réajustements devraient également entraîner une réduction de 6 % des émissions de gaz à effet de serre sous l'effet d'une plus grande efficacité énergétique, tout en canalisant les revenus vers les personnes vivant dans la pauvreté. L'économie verte offre également des opportunités considérables sur le plan de l'emploi en créant en faveur des communautés indigènes et rurales des emplois reposant sur la gestion des biens et des services fournis par les écosystèmes, dont la valeur est estimée à environ 5 trillions de dollars¹².

Questions pour les discussions en tables rondes :

- *Quelles sont les implications d'une économie verte?*
- *Quelles sont les opportunités et les limites de l'économie verte?*
- *Qui supportera les coûts associés à la transition vers une économie verte?*
- *Comment les mécanismes financiers internationaux existants peuvent-ils faciliter la transition vers une économie verte aux niveaux mondial et national?*
- *Quelle peut-être la contribution du Plan-cadre décennal en faveur de la consommation et de la production durables élaboré dans le cadre du Processus de Marrakech?*

¹² PNUE. « L'Économie de la biodiversité et des écosystèmes » (TEEB), 2008; et PNUE. « Reforming Energy Subsidies Opportunities to Contribute to the Climate Change Agenda », 2008.

36. La transition vers une économie verte au titre de l'Initiative pour une économie verte du PNUE repose sur trois piliers :
- a) L'appréciation de toutes les possibilités qui se présentent pour que les industries du secteur de l'environnement deviennent des activités économiques courantes et durables;
 - b) L'identification des obstacles financiers, politiques et institutionnels à la transition vers une économie verte, et les solutions qui existent pour les surmonter;
 - c) La résolution des gouvernements à appuyer les politiques macroéconomiques en faveur de la transition.
37. Les secteurs prioritaires d'une économie verte recensés par le PNUE sont :
- a) Les technologies propres et efficaces, incluant les technologies relatives aux énergies renouvelables et l'accès à l'énergie en milieu rural;
 - b) Les activités économiques associées à la diversité biologique, notamment l'agriculture, la foresterie, les activités marines et le tourisme écologique;
 - c) Les infrastructures environnementales, telles que les réserves naturelles, les aires protégées et les bassins hydrographiques;
 - d) La gestion des produits chimiques et des déchets, notamment la réduction du volume de déchets, le recyclage et la réutilisation;
 - e) Des villes, des constructions et des transports à faibles émissions de carbone.
38. La transition vers une économie verte au sens large implique l'adoption et la mise en œuvre de politiques cohérentes qui tiennent compte des considérations sociales, économiques et environnementales. Cela nécessite une collaboration entre les différents ministères sectoriels au niveau national et une cohésion entre les organisations et les institutions liées aux divers aspects du développement durable au niveau international.
39. En outre, bien qu'un cadre politique global soit utile pour fournir des orientations aux gouvernements, il doit être adapté aux besoins particuliers des pays. Les consultations ministérielles auront pour base les méthodes mises en œuvre par les pays pour surmonter les problèmes de développement liés à l'environnement, ainsi que les relations entre les stratégies de réponses apportées au niveau national et celles qui ont été mises en place au niveau international.
40. Une attention particulière sera accordée à la question de savoir si les législations et les politiques nationales et internationales sont efficaces pour relever les défis qui se posent et saisir les opportunités qui se présentent, notamment sur le plan financier. Il importe également de se pencher sur l'établissement d'une collaboration plus étroite entre le PNUE et les institutions financières internationales et régionales en vue d'assurer une approche cohérente de l'aide et du financement en faveur de l'élaboration des politiques.
41. La mise en œuvre efficace des législations et des politiques nécessite en règle générale des ressources. A long terme, une grande partie des ressources nécessaires devrait provenir du secteur privé, mais en vue de mobiliser les investissements, les ressources du secteur public seront également indispensables pour atténuer les retombées économiques des nouvelles technologies et pour assurer le partage des risques non commerciaux et des autres risques liés aux défaillances du marché.

Questions pour les discussions en tables rondes :

- ***Comment faciliter et accélérer la transition vers une économie verte au niveau national?***
- ***Par quels moyens les institutions internationales peuvent-elles coordonner l'appui qu'elles fournissent aux pays en développement pour que la transition vers l'économie verte porte ses fruits au niveau local?***
- ***Faut-il faciliter et accélérer la transition vers une économie verte par la mise en œuvre du Plan stratégique de Bali?***
- ***La concrétisation de cette idée a-t-elle des implications sur les dialogues Nord-Sud et Sud-Sud?***
- ***Quel rôle peut jouer le PNUE dans la transition vers une économie verte? Devrait-il fournir un appui technique?***

D. Exemples de stratégies gouvernementales destinées à contrecarrer la crise financière et promouvoir l'économie verte

42. En réponse à la crise financière, les gouvernements ont approuvé des plans de relance principalement axés sur l'amélioration des infrastructures. Un certain nombre de pays, dont l'Allemagne, la Chine, le Japon, la République de Corée, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et les Etats-Unis, ainsi que l'Union européenne, ont saisi cette occasion pour verdir leur économie, essentiellement en investissant dans les infrastructures vertes et en réduisant les émissions de carbone. A cette fin, la Chine a alloué 12 % de son programme de relance d'un montant de 586 milliards de dollars à des projets directement consacrés à l'efficacité énergétique et à l'amélioration de la qualité de l'environnement, a doublé ses investissements dans le transport ferroviaire (émettant moins de carbone que les transports par route et par air) et a dégagé 70 milliards de dollars en faveur de la mise en place d'un nouveau réseau électrique.

43. L'Allemagne a augmenté de 3,78 milliards de dollars les fonds alloués aux travaux de rénovation visant à réduire les émissions émanant des constructions; accélérera l'investissement dans les transports et subventionnera l'expansion des lignes ferroviaires et des voies navigables; augmentera la somme déductible des impôts au titre des travaux de réparation et de modernisation des immeubles d'habitation; et accordera des exemptions de taxe sur l'achat de véhicules neufs à faibles émissions de carbone jusqu'à la fin du mois de décembre 2010.

44. La république de Corée a lancé ce qu'elle appelle le « New deal écologique », en vertu duquel le gouvernement investira 38 milliards de dollars au cours des quatre prochaines années dans des « plans de croissance verte » qui s'articulent autour de 36 projets principaux portant sur le nettoyage des quatre plus grands fleuves, la création d'un réseau de pistes cyclables, l'augmentation du nombre de véhicules respectueux de l'environnement à hauteur de 68 000 et la conversion de 20% de l'éclairage public en lampadaires à diodes électro-luminescentes.¹³

45. Le Président élu des Etats-Unis, Barack Obama¹⁴, a souligné qu'il était essentiel de mettre en place une économie verte pour sauvegarder la compétitivité des Etats-Unis, tout en réduisant leur impact sur l'environnement. Un investissement de 150 milliards de dollars sur une période de dix ans permettrait de stimuler l'innovation dans le secteur des technologies des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la mise au point de carburants alternatifs et l'amélioration des infrastructures électriques. Les fonds seraient également destinés à financer la formation et la transition dans le secteur de la fabrication, un programme « emplois-jeunes » dans le secteur énergétique au profit des jeunes défavorisés, ainsi qu'un Groupe des énergies propres chargé de former la nouvelle main d'œuvre « verte ». Parmi les autres initiatives prévues, le Président élu, Barack Obama, a également annoncé des plans de réinvestissement massif en faveur des projets d'infrastructures et de transports.¹⁵

Le « new deal » écologique mondial

Afin de tirer parti des opportunités que présentent les nouvelles stratégies politiques de réponse à la crise financière et économique qui se généralise, le PNUE prépare un rapport sur le « new deal écologique mondial » en partenariat avec un grand nombre d'organisations sœurs du système des Nations Unies. Le rapport énoncera les éléments clés d'une stratégie mondiale de réponse aux multiples crises évoquées dans le présent document. Le rapport s'intéresse au premier chef à la réduction de la dépendance vis-à-vis du carbone et à la promotion de la production primaire durable, aux transports, et à la gestion des produits chimiques et des déchets.

¹³ AFP, 5 janvier 2009.

¹⁴ A la date de préparation de la présente note, M. Obama n'avait pas encore pris ses fonctions de Président. Il a annoncé ces initiatives en qualité de Président élu. La cérémonie d'investiture aura lieu le 20 janvier 2009.

¹⁵ http://www.businessweek.com/innovate/content/nov2008/id20081117_325517.htm?chan=innovation_architecture_top+stories. Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site www.change.gov.

III. Résumé du Président : quelques messages envisageables

46. Le Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement est le forum politique onusien de haut niveau en matière d'environnement, qui rassemble les ministres de l'Environnement du monde entier pour « examiner les principaux défis émergents dans le domaine de la politique environnementale ». Le Conseil/Forum fournit des avis et des orientations générales sur les questions de politique générale visant, entre autres, à promouvoir la coopération internationale dans le domaine de l'environnement. Ce faisant, il invite les responsables des agences des Nations Unies et les dirigeants des secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement à « participer aux réunions et interagir avec les ministres présents » et cherche à « promouvoir la pleine participation des représentants des grands groupes et des organisations non gouvernementales, notamment du secteur privé ».

47. Selon une pratique établie, le Président du Conseil d'administration/Forum ministériel mondial sur l'environnement prépare un résumé des consultations ministérielles qui se tiennent à chaque session du Conseil/Forum. Le résumé que fera le Président des consultations ministérielles qui se tiendront à la vingt-cinquième session du Conseil/Forum fournira aux ministres de l'Environnement l'opportunité de faire parvenir un message collectif au système des Nations Unies, aux gouvernements, à la société civile et au secteur privé décrivant leur point de vue sur les questions examinées. Etant entendu que toute décision en la matière relève exclusivement de la compétence ministérielle, après consultation du Comité des Représentants permanents, un certain nombre de questions sont posées ci-après afin de faciliter le débat sur les messages que pourrait contenir le résumé du Président.

48. Les questions sont les suivantes :

a) Au niveau général :

i) La riposte aux multiples crises qui touchent l'environnement et le développement nécessite-t-elle une cohérence aux niveaux national et mondial?

ii) Dans le contexte du changement climatique et des crises alimentaire, énergétique et de l'eau, la crise économique et financière actuelle offre-t-elle une occasion unique de procéder à une restructuration fondamentale des systèmes économiques?

iii) La lutte contre le changement climatique et les investissements dans les secteurs économiques verts sont-ils susceptibles de produire des avantages considérables? L'éventail des avantages produits comprendra-t-il la création d'emplois verts dans l'industrie des technologies et des énergies propres, de nouveaux emplois dans le secteur de l'agriculture durable ou encore le développement des entreprises environnementales?

iv) Est-il indispensable pour faire face de façon efficace aux problèmes liés à la sécurité alimentaire, énergétique et de l'eau dans le contexte du changement climatique que les stratégies de réponse adoptées au niveau national soient coordonnées par les Nations Unies, les institutions et mécanismes financiers, notamment la Banque mondiale et le Fonds pour l'environnement mondial, et les accords multilatéraux sur l'environnement, dont la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la

Plusieurs manifestations et processus qui auront lieu au cours des 12 prochains mois fournissent une occasion supplémentaire de mettre en avant les messages émanant du résumé du Président. Il s'agit, entre autres des événements suivants :

- **63^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies**
- **Forum économique mondial et Sommet mondial sur les changements climatiques du monde des affaires**
- **5^{ème} Forum mondial de l'eau**
- **Quinzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et cinquième session de la Réunion des Parties au Protocole de Kyoto**
- **17^{ème} session de la Commission pour le développement durable des Nations Unies**
- **Plan-cadre décennal en faveur de la consommation et de la production durables élaboré dans le cadre du Processus de Marrakech**

sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et la Convention sur la diversité biologique?

- b) L'économie verte :
- i) L'écologisation de l'économie peut-elle être le nouveau moteur de la croissance économique, de la création d'emplois décents, de la réduction de la pauvreté, et d'investissements dans les infrastructures naturelles et l'éducation? Quelle relation peut-on établir entre formation et croissance des emplois verts?
 - ii) La transition vers une économie verte, adaptée aux conditions locales, offre-t-elle l'opportunité de faire face de façon cohérente aux multiples défis qui se posent dans les domaines de l'environnement et du développement?
 - iii) Existent-ils au niveau national des opportunités de générer des revenus et de créer des emplois verts décents dans les secteurs suivants?
 - a. Les technologies propres et efficaces, notamment les technologies des énergies renouvelables et les activités axées sur l'accès à l'énergie en milieu rural;
 - b. Les activités économiques liées à la biodiversité, notamment l'agriculture, la foresterie, les activités marines et le tourisme écologique;
 - c. Les infrastructures environnementales, notamment les réserves naturelles, les aires protégées et les bassins hydrographiques;
 - d. La gestion des produits chimiques et des déchets, notamment la réduction du volume de déchets, le recyclage et la réutilisation;
 - e. Les villes, les constructions et les transports à faibles émissions de carbone.
 - iv) Les incitations destinées à éduquer et former les plus pauvres à tirer parti de l'économie verte de demain font-elles partie intégrante des stratégies d'éradication de la pauvreté?
 - v) La participation active des secteurs public et privé aux débats sur l'économie verte et aux mesures prises dans ce domaine est-elle cruciale?
 - vi) Comment le Plan-cadre décennal en faveur de la consommation et de la production durable élaborée dans le cadre du Processus de Marrakech peut-il contribuer à la transition vers une économie verte?
- c) La gouvernance :
- i) L'architecture environnementale mondiale et nationale devrait-elle être à même d'apporter en temps opportun des réponses cohérentes aux multiples défis qui se posent dans les domaines de l'environnement et du développement et de faciliter la réalisation de la transition vers une économie verte?
 - ii) La gouvernance au niveau national est-elle le meilleur moyen de répondre aux multiples défis et de saisir les opportunités qui se présentent si elle adopte une approche intersectorielle, reconnaît les services rendus par les écosystèmes et leur importance comme un élément essentiel des infrastructures nationales, et favorise une participation publique effective?
 - iii) Les incitations gouvernementales, les innovations des entreprises, les initiatives prises par les ministères sectoriels et la coordination interministérielle établiront-elles un lien utile entre les divers efforts déployés pour mettre en place une économie verte et supprimer la pauvreté.